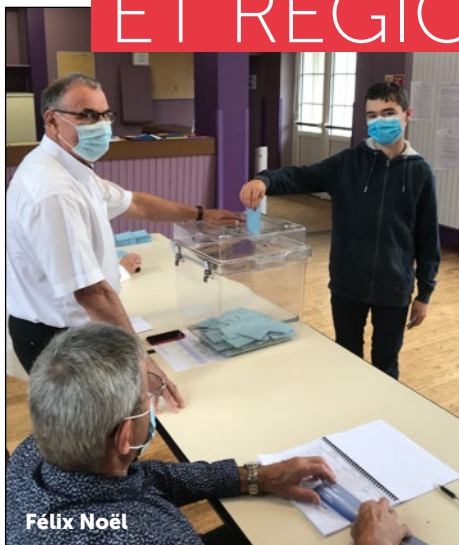


LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE À GENOUILLE



Félix Noël



Léa Gabet



Léa
Niquet

À Genouillé, comme ailleurs, la participation aux élections des dimanches 20 et 27 juin derniers reste faible, avec seulement 48% d'inscrits au premier tour et 47% au deuxième, même si cette participation est supérieure à celle observée au plan national.

Et en même temps, nous avons envie de vous faire partager la fierté de trois nouveaux électeurs que compte la commune. Pour rien au monde, Léa Gabet, Léa Niquet et Félix Noël n'auraient manqué leurs premiers rendez-vous civiques. Il n'était pas question que d'autres décident à leur place.

Pour les élections départementales, Jean-Olivier Geoffroy et Lydie Noirault ont obtenu 94 voix, soit 63,51 % des exprimés, et ont donc été élus au deuxième tour, face au binôme composé de Bénédicte Fillatre et Jean-Michel Mercier qui ont recueilli 54 voix.

Pour les élections régionales, la liste conduite par Alain Rousset, président sortant de la Nouvelle-Aquitaine a obtenu 59,06 % des suffrages exprimés, celle conduite par Edwige Diaz 18,12 %, celle conduite par Nicolas Thierry 12,75 %, celle conduite par Nicolas Florian 2,92 % et enfin, celle conduite par Geneviève Darrieussecq 1,46 %.

Comme vous le savez, j'ai accepté de faire partie de la liste conduite par Alain Rousset, en huitième position. Les résultats sur le département de la Vienne ont permis de

faire élire les 5 premiers. Je suis très heureux d'avoir participé à cette aventure. Elle m'a donné l'occasion de faire connaître, au futur exécutif régional, Genouillé et ses projets. Je ne vous cache que mon engagement dans cette élection était là aussi pour mieux défendre, demain, notre territoire et en particulier nos demandes de subvention. Les différentes rencontres lors de la campagne électorale m'ont invité à porter, haut et fort, les couleurs de notre commune. Genouillé a été entendu.

Le très bon résultat obtenu sur Genouillé, je vous le dois. Il est pour moi et l'équipe qui m'entoure, un signe très encourageant pour poursuivre notre travail, toujours dans le souci de respecter nos engagements. J'ai été très touché par les très nombreux témoignages de remerciements et de félicitations. Merci à vous. Merci également à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la parfaite organisation et au bon déroulement de ces scrutins.

Votre maire,
Jean-Guy Valette



Ils nous ont dit...



Dominique Gaborieau est ravi de l'arrivée d'Ecolience. Agriculteur dans le bourg de Genouillé, Dominique est attaché aux techniques agricoles qui prennent soin de la terre. Très engagé, il prône une agriculture plus responsable et plus respectueuse. Pour lui, Ecolience va éclairer une politique agricole dynamique qui associe aussi économie et tourisme. Dominique collaborera avec Ecolience car il se reconnaît dans les valeurs que défendent et qui habitent les deux porteurs du projet.



Patrice Giraud sait ce que veut dire développement économique et attractivité d'un territoire. Artisan et animateur d'un club de plus de 180 entreprises du sud Vienne, Patrice considère qu'Ecolience est une chance exceptionnelle pour une petite commune comme Genouillé. Un projet, à la fois créateur d'emplois et extrêmement novateur. Pour lui, Ecolience est une vraie et formidable réponse pour séduire et maintenir une population active sur la commune. Ce sont des emplois créés, mais aussi de l'activité pour tout le bassin civraisien.



Le 7 juin dernier, des journalistes, des élus du territoire et des acteurs économiques ont répondu présents à l'invitation à la conférence de presse, organisée à l'occasion du démarrage des travaux de construction du site de production, dédié à l'agriculture bio, Ecolience à Bellevue.

Ecolience sera, à l'été 2022, une unité de fabrication, de transformation et de commercialisation de produits bio. Une construction de 3 630 m², sur la commune de Genouillé, pour un investissement de 12 millions d'euros. L'exploitation agricole de 260 hectares, quant à elle, est à cheval sur Genouillé et Asnois.

Devenue principalement céréalière sur ces deux communes, l'agriculture conventionnelle a connu un fort développement jusqu'en 2010 environ. Depuis, de nombreux agriculteurs ont affiché une forte volonté de limiter l'utilisation d'entrants chimiques (fertilisants et produits phytosanitaires). L'agriculture biologique est venue s'intégrer tout naturellement au sein des exploitations de ces agriculteurs.

Avec l'arrivée d'Ecolience, l'agriculture biologique va considérablement impacter nos territoires et prendre une large place. La production annuelle sur l'exploitation s'élèvera à environ 500 tonnes, avec l'utilisation de 22 espèces différentes. L'unité de fabrication et de transformation traitera plus de 8 000 tonnes de céréales à l'horizon 2025. Ceci correspond à un besoin de plus de 3 000 hectares. Pour satisfaire cette importante demande, des partenariats sur 3 ans vont être engagés avec des agriculteurs de la région.

La première étape sera donc la réception des produits



bruts en provenance directe de la ferme ou des agriculteurs partenaires. Seront ainsi intégrées les étapes de stockage, de séchage, de tri et des matières premières agricoles : céréales, oléagineux et protéagineux. Différents outils et techniques seront déployés allant des cellules et des containers ventilés, une installation d'une ligne de triage dont un trieur optique ainsi qu'une unité de décor-ticage.

Ecolience comptera plusieurs ateliers de conditionnement et de transformation :

- la mise en sachet de produits bruts,

- la production de farines à partir de 6 moulins artisanaux à la meule de pierre,
- le traitement des œufs produits sur site grâce aux 5 poulaillers de 300 poules pondeuses en plein air, ce qui représente 400 000 œufs par an. De l'œuf bio, de très haute qualité gustative,
- la production d'huile, à partir d'oléagineux. Un atelier fruits et légumes traitera 40 tonnes par an (lavage, épluchage, coupe...),
- une fabrication de différents types de pâtes, à l'aide de machines à pâtes artisanales,
- une brasserie pour assurer la production de bières artisanales à partir de malt local,
- la production de biscuits secs,
- un atelier de fabrication de différents types de pain,
- la préparation de produits traiteur, à base de légumes.

Ecolience, c'est aussi le développement d'une filière d'élevage caprin pour contribuer au rayonnement du territoire poitevin. Les deux communes où se situe l'exploitation font partie de la zone AOP Chabichou du Poitou. Ecolience veut saisir cette chance pour valoriser sa surface en herbe et produire le lait qui permettra la fabrication de fromages au lait cru fermier et bio. Une gamme de yaourts et de desserts bio au lait de chèvre sera également produite, avec son troupeau de 350 chèvres de race poitevine.

L'objectif d'Ecolience est de proposer une large gamme de produits bruts et transformés autour de plus de 200 références. Le site d'Ecolience permettra aussi d'accueillir le

public et d'initier à l'agriculture biologique en montrant la fabrication et la transformation des produits du quotidien. Un circuit découverte permettra d'expliquer et de sensibiliser les consommateurs sur l'impact sociétal de ces choix de consommation. Des visites, des espaces pédagogiques pour les enfants, une boutique d'usine et un espace de restauration pour les visiteurs du site, ainsi que des ateliers découverte et cuisine permettront d'accueillir tous les publics.

Les produits seront commercialisés dans le magasin adjacent à l'usine, sur le site internet et en circuit court pour la majorité (65% des ventes en Nouvelle-Aquitaine et 35% sur le reste du territoire).

Ecolience, comme le soulignait l'une des journalistes, est une véritable bouffée d'oxygène pour le sud Vienne, avec sa création de plus de 60 emplois à terme.

De plus, nous avons pu apprécier les grandes qualités humaines des deux porteurs du projet que sont Frédéric Grünblatt et Marlène Castan, qui ont, l'un et l'autre, un parcours de plus de 30 ans dans la distribution et la mise sur le marché de produits bio. Bienvenue à eux. Merci d'avoir choisi Genouillé.

Le terrain de tennis se refait une beauté

Après une séance de décapage, de lavage à très haute pression et de mise en peinture, le voilà apprêté pour accueillir vos jeux de jambes et vos redoutables frappes de balle. Cette remise en état a été réalisée par une entreprise spécialisée dans la rénovation des revêtements de sol de jeux extérieurs. Le résultat est remarquable. Pour la petite histoire, il se dit sur la commune que notre Jacky est un grand joueur. Il attend même d'être défié.



Vente de deux chemins communaux

À la demande de deux riverains, le conseil municipal a accepté de vendre deux portions de chemins communaux, situées dans le village de l'Houmaillerie. La vente nécessite, au préalable, une enquête publique. Dans ce cadre, un commissaire enquêteur a été désigné et missionné par le maire pour recueillir vos éventuelles remarques ou observations, en mairie de Genouillé, les mardi 21 septembre de 9h à 12h et mardi 12 octobre de 14h à 17h.

Le conseil municipal dénonce l'implantation anarchique des éoliennes

Le Ministère de la transition écologique a engagé, depuis plusieurs années, un développement important de l'énergie éolienne en France. L'éolien est un atout majeur pour la transition énergétique française. Rappelons qu'il s'agit de la deuxième source utilisée après l'hydraulique pour produire de l'électricité renouvelable. Cette énergie permet de contribuer fortement à la diversification de notre mix énergétique.

Sans remettre en cause cet enjeu, loin de là, il est clair que cette montée en puissance de l'énergie éolienne doit être accompagnée et s'inscrire dans une parfaite équité territoriale et de juste équilibre.



Aujourd'hui, force est de constater que ce sont les opérateurs, au seul nom de la liberté d'entreprendre, qui organisent le déploiement de l'éolien, au gré des procédures et des recours. On notera, de toute évidence, une absence de vision globale et stratégique en termes d'aménagement du territoire et des espaces qui nous entourent, avec parfois un manque d'information assumé par certains opérateurs.

L'équipe municipale regrette l'absence d'un plan pluriannuel de programmation pertinent, cohérent et transparent et considère que le développement de l'éolien terrestre ne peut se réaliser sans préserver la qualité et la diversité de nos paysages. C'est pourquoi, lors de sa séance du 29 mai dernier, le conseil municipal a demandé l'élaboration d'un schéma directeur d'implantation des éoliennes afin que l'ensemble des thématiques environnementales soient mieux pris en compte et qu'il fasse l'objet d'une large concertation.

Il a été convenu de mobiliser l'ensemble des acteurs que sont les collectivités, les associations et les parties prenantes pour dénoncer, haut et fort, ce manque de prospectives. Les parlementaires ont été saisis pour que des dispositions législatives encadrent et organisent l'implantation de l'éolien sur nos territoires. Affaire à suivre.

La mairie de Genouillé vous ouvre, encore plus souvent, ses portes :

- Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30,
- Et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

Tél : 05 49 87 10 71

Mail : genouille@departement86.fr

Attention, en raison des congés d'été, la mairie sera fermée exceptionnellement du lundi 2 août au vendredi 13 août inclus

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

Ils nous ont quittés

Le 8 avril, madame Christine Hitchins, née Worton le 7 juillet 1946.

Le 27 avril, monsieur Raymond Malfroid, né le 3 juin 1947.

Le 2 juin, monsieur Pierre Chavaroc, né le 28 octobre 1938.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.